

LE SENS DU DÉCOR

Les nouveaux bâtiments affichent maintenant colonnes et arcades. Au béton s'ajoutent la pierre, la brique, le granite... Que dire de cette nouvelle exubérance?

par Pierre-Richard Bisson

L'ornementation n'appartient certes pas en propre à l'architecture — on la retrouve dans le vêtement, la joaillerie, la poterie, etc. — mais elle ne lui est pas non plus étrangère ni n'en est-elle distincte. L'élaboration d'un projet d'architecture, comme la conception d'un objet, passe par divers stades. Au-delà de la satisfaction des fonctions d'un édifice, de la réponse aux contraintes de la gravité, du climat, du site considéré, l'architecte effectue un grand nombre de choix, sur la base de critères non utilitaires, qui qualifient son oeuvre et font partie intégrante de son mode d'expression. Une partie du traitement de la lumière, de la sélection des textures, des rapports chromatiques, et même spatiaux, et non seulement l'ajout d'éléments picturaux ou sculpturaux en surface, relèvent ainsi de la décoration. En réalité, l'ornementation ne peut être séparée de l'architecture.

Si l'ornementation ne dérive pas de nécessités matérielles, elle n'est pas pour autant inutile ni dénuée de logique. Elle relève de la perception intuitive du monde de tout un chacun, qui se répercute spontanément dans toutes les manifestations artistiques des peuples pour fonder ultérieurement les réflexions esthétiques. Le nombre et la persistance de motifs cosmologiques dans le décor architectural, à travers le monde et les âges, sont à ce propos révélateurs. De même est significative la parenté sémantique des mots «cosmos» et «cosmétique», «décor» et «décorum». Ce sont d'ailleurs les concepts d'ordonnance et de convenance qui ont été retenus par les théoriciens de l'architecture comme critères d'éva-



«La colonne grecque que Gilles Bonneto a placée dans la station de métro du Collège (à Montréal) à proximité du Cégep de Saint-Laurent, tire son sens de sa référence aux Humanités classiques enseignées au collège.» (photo: R. Hébert II)